

**21.—Valeur de l'actif fixe administré par le Conseil des ports nationaux,
31 décembre 1947 et 1948**

NOTA.—D'après le rapport annuel du Conseil des ports nationaux.

Détail	1947	1948	Détail	1947	1948
	\$	\$		\$	\$
Dragage de port.....	12,249,552	12,249,552	Édifices de port.....	747,148	769,432
Immeubles.....	12,785,466	12,781,674	Chaudières centrales.....	147,491	152,443
Ponts pour les véhicules.....	300,573	300,581	Ateliers de port.....	335,964	325,718
Chemins, clôtures et limites.....	1,760,539	1,762,035	Systèmes d'énergie électrique.....	1,168,462	1,126,170
Égouts et drains.....	672,649	682,280	Systèmes d'aqueduc.....	745,437	748,803
Ouvrages divers.....	752,635	752,635	Outillage flottant.....	1,956,820	2,020,778
Quais et jetées.....	89,483,393	89,554,600	Outillage terrestre.....	894,216	910,529
Hangars permanents.....	20,243,051	20,178,493	Petit outillage divers.....	567,387	569,384
Treuil de hangar et grues électriques.....	248,973	248,973	Génie—relevés généraux.....	606,403	606,403
Voies ferrées.....	7,068,683	7,095,667	Travaux en construction.....	238,541	1,841,706
Élévateurs à grain.....	41,863,783	41,862,223	Dépenses diverses — non réparties.....	5,395,832	5,395,832
Entrepôts frigorifiques.....	5,748,840	5,752,233	Construction de pont, emprise, etc.....	18,950,041	18,800,819
Ameublements et fournitures de bureau.....	154,839	158,904	Totaux.....	225,086,718	226,647,867

22.—Montants avancés aux commissions de port par le gouvernement fédéral pour immobilisations, 1946-1948

NOTA.—D'après le rapport annuel du Conseil des ports nationaux.

Ports et biens	1946	1947	1948	Ports et biens	1946	1947	1948
	\$	\$	\$		\$	\$	\$
Halifax.....	212,320	34,797	106,948	Élévateur de Port-Colborne.....	819	—	3,754
Saint-Jean (N.-B.).....	5,600	20,000	307,944	Churchill.....	3,562	1,751	23,999
Chicoutimi.....	—	—	415	Vancouver.....	43,372	215,997	10,183
Québec.....	16,257	55,302	8,277	Totaux.....	506,912	449,861	1,990,701
Trois-Rivières.....	1,550	2,444	525				
Montréal.....	223,432	119,570	528,656				

Dépenses et revenus des voies navigables au compte du fond consolidé.—Les dépenses sous cette rubrique (tableaux 23 à 25) sont principalement destinées à l'exploitation et à l'entretien des divers aménagements de transport par eau. Malheureusement, la ligne entre les dépenses d'exploitation et les dépenses d'entretien n'est pas aussi clairement tirée qu'il serait à souhaiter.

Outre les dépenses périodiques, ici indiquées, pour faciliter le transport par eau, le gouvernement fédéral verse annuellement de fortes sommes pour combler les déficits des Paquebots nationaux (Antilles), limitée, et du Conseil des ports nationaux, pour les subventions postales et maritimes, comme le montre le tableau 28. Les frais et recettes d'exploitation des aménagements administrés par le Conseil des ports nationaux sont donnés séparément au tableau 27. Le Conseil des ports nationaux agit à titre de société statutaire. L'amélioration des résultats financiers depuis l'unification de l'administration sous la direction du Conseil est indiquée par l'augmentation des recettes consolidées d'exploitation, qui passent de \$2,452,000 en 1935 à \$5,242,276 en 1948. Le revenu du ministère des Transports et de celui des Travaux publics provenant des voies d'eau est donné au tableau 26, p. 825-826.